



JOHN THYS/AFP

Qelbinur Sidik, le 8 avril 2021, à La Haye, où elle est réfugiée.

nuait à perdre du sang, “elle avait 18-20 ans”, elle est morte d’une hémorragie dans l’indifférence générale.

“Une fille d’environ 20 ans a été appelée pour un interrogatoire pendant mon cours”, lit-on aussi dans le récit écrit par M^{me} Sidik. “Elle a été ramenée au bout de deux heures. Elle souffrait tellement qu’elle ne pouvait pas s’asseoir. Le policier lui a crié dessus, puis l’a emmenée. Je ne l’ai plus jamais revue.” Les cris de ces femmes torturées n’ont jamais quitté sa mémoire, dit-elle. “J’ai vu de mes propres yeux beaucoup de morts.” Aux députés belges, elle a aussi expliqué avoir entendu, de la bouche d’une personne du camp, “que des filles étaient violées par des gardiens et policiers. Quand ils buvaient, ils se racontaient comment ils avaient fait. Je n’arrivais pas à croire ce que j’entendais. Je suis une femme, j’ai une fille, personne ne devrait subir de tels abus...”

Des violences, elle en a subi, elle aussi. Le 18 juillet 2017, elle a été convoquée, comme toutes les femmes “de 18 à 50 ans” de son quartier, à un examen obligatoire, sous peine de punition. “Quand ça a été mon tour, il n’y a pas eu d’examen gynécologique, ni d’entretien”, racontera-t-elle à Libération. “On m’a fait m’allonger et écarter les jambes, et on m’a introduit un stérilet. Ça a été d’une violence terrible. Je pleurais, je me sentais humiliée, agressée sexuellement et mentalement. Mais je travaillais dans un camp, je savais ce qui m’attendait si je refusais. Il y avait des filles très jeunes. Je n’ai pas vu une seule Han.”

Souffrant de douleurs et d’hémorragies, elle a fait retirer clandestinement le dispositif contraceptif intra-utérin qui lui avait été implanté de force. Ce qu’elle n’a pas raconté d’emblée aux premiers journalistes qu’elle a rencontrés en Europe, mais qu’elle a relaté plus tard et dit aux députés belges, c’est qu’elle a été stérilisée contre sa volonté deux ans après, “avec des centaines de femmes ouïghoures”.

Quinquagénaire, mère d’une fille unique adulte, elle n’avait pourtant aucun projet d’enfant. Elle a relevé l’absurdité de la situation, mais n’a pas été entendue. “Je suis handicapée pour le restant de mes jours, je ne pourrai jamais l’oublier.” L’opération a entraîné des saignements ininterrompus pendant plusieurs jours. “Encore maintenant, je ne suis pas en bonne santé, j’ai toujours des problèmes découlant de cette opération.”

En avril 2020, alors qu’elle n’était déjà plus en Chine, elle a encore reçu un message via WeChat appelant les femmes jusqu’à... 59 ans à se soumettre à la “procédure”. “N’essayez même pas d’y échapper”, est-il écrit – elle en a gardé des captures d’écran. “Il ne s’agit pas de vous seulement, pensez à votre famille et à vos proches! Si vous ne coopérez pas [...], vous vous retrouverez assise sur une chaise en métal dans le poste de police.”

Un visa pour les Pays-Bas

Lorsqu’elle a été stérilisée, Qelbinur Sidik n’enseignait plus dans les camps de rééducation. En novembre 2017, elle était tombée malade, traumatisée par le rôle de complice qui lui avait été assigné. “Dans le camp pour femmes, j’ai vu des choses affreuses, je ne pouvais pas le supporter, ma santé mentale et physique s’est détériorée.” Hospitalisée pendant un mois, elle a repris le chemin de l’école primaire où elle enseignait précédemment, mais elle a été rapidement mise à la retraite, comme les autres professeurs ouïghours, dit-elle. Les livres ouïghours de la bibliothèque avaient déjà été brûlés; il était interdit de communiquer dans la langue turcique; de plus en plus de ses élèves, dont les parents avaient été

envoyés en camp, disparaissaient à leur tour.

Sa fille étant installée aux Pays-Bas depuis quel que temps, Qelbinur Sidik a alors demandé un passeport pour pouvoir lui rendre visite et bénéficier d’un traitement médical. Elle, d’origine ouzbèke, issue d’une famille bien placée, avait “eu de bons résultats dans (sa) carrière”, elle bénéficiait d’une “bonne réputation”, a-t-elle expliqué aux députés belges. Au prix de longues démarches, elle a pu obtenir un passeport chinois. Son mari, ouïghour, pas: on lui a dit de “ne même pas y penser”. Il fallait s’assurer que sa femme rentre à l’issue du mois qui lui avait été accordé par les autorités communistes. Deux semaines après l’échéance, en novembre 2019, “j’ai reçu un message d’un policier qui me disait que je devais vraiment rentrer”. Elle n’a cependant jamais pris de vol de retour pour la Chine, elle a introduit une demande d’asile aux Pays-Bas.

Depuis, son mari a divorcé, sa famille sur place est menacée, elle-même est contactée par les forces de l’ordre chinoises. “La police exige que je ne m’exprime plus”, a-t-elle expliqué aux députés belges. “Le 18 février, elle m’a contactée via le compte WeChat de ma sœur, pour m’intimider. Elle a établi un document dans lequel elle exige que je revienne ce mois-ci en Chine, sinon la vie des membres de ma famille sera mise en danger, a-t-elle déclaré. Je dénonce les crimes du gouvernement chinois au prix de leur vie”, a-t-elle rappelé aux élus de la Chambre, dont elle attend qu’ils qualifient de “génocide” les crimes commis au Xinjiang. Malgré tout, elle s’estime “chanceuse”. À l’inverse de ses “élèves”, elle a échappé à la détention, aux viols, aux tortures, à la mort.

Sabine Verhest

“Une fille d’environ 20 ans a été appelée pour un interrogatoire pendant mon cours. [...] Je ne l’ai plus jamais revue...”